

## Comité des fêtes

### Activités :

Yoga : lundi 19h30 à 20h45 - reprise le 11 septembre, Salle Jean Moulin  
Belote : mardi 14h00 – Salle des associations (sous la salle des fêtes)  
Travaux d'aiguilles : vendredi 14h30 – Salle des associations (sous la salle des fêtes)  
Art floral : un mardi par mois 20h30 – Salle des associations (sous la salle des fêtes)  
Chorale : jeudi 20h30 – Salle des associations (sous la salle des fêtes)  
Musique : mercredi 14h00 – Salle des associations (sous la salle des fêtes)  
Tous renseignements au: 05 55 85 98 28.

**Repas dansant** : voir encart

### Concours de belote :

Salle Jean Moulin à Jugeals-Nazareth le 15 octobre 2023. Participation 8 euros par personne  
Ouverture à 14h début des jeux à 15h 1 lot pour chaque participant.

- gigots  
- jambons  
- lots de viande  
- lots de vins  
- lots de gâteaux  
Etc...

Venez nombreux et réservez au plus tard le 30 septembre en téléphonant au 09 53 27 51 74  
- Mme SURCOUF. Si vous êtes seul ou seule nous pourrions certainement vous trouver un ou une partenaire. Buvette et diverses pâtisseries sur place.

## Club Arc en Ciel

Samedi 23 septembre 2023, reprise de nos thés dansants à la salle polyvalente Jean Moulin de Jugeals Nazareth à partir de 14h30.

Journée animée par « Quercy Mélodies ».

La journée se terminera par un repas amical concocté par notre Chef et président. N'oubliez pas d'apporter vos couverts. Réservation obligatoire pour le thé dansant et le repas, et cela avant le 17 septembre, auprès de Jean Louis Bouchiat au 06 71 92 87 76 ou Martine Baudouin au 06 85 52 09 48.



### Reprise des **COURS DE DANSE**

Les LUNDIS DE 15H15 à 16H15

SALLE DES FETES  
DE JUGEALS NAZARETH

**TARIF ANNUEL : 100 €**

### **NOUVEAU :** **GYMNASIQUE DE DETENTE**

Les MARDIS DE  
9H30 à 10H30

SALLE DES FETES  
DE JUGEALS  
NAZARETH



Ne pas jeter sur la voie publique. Conception & réalisation : Christian POULVELARIE

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES MAIRIE

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr

Site : www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h00

Mardi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30

Mercredi : 8h à 12h. Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Cantine : 05 55 85 97 96

Ecole & Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

#### MAISON MÉDICALE

maison-medicale-montplaisir.fr

#### Médecins généralistes

Ophélie BUGEAUD

05 55 85 95 76

#### Médecin de garde : 15

#### Hypnothérapie

Jérôme CUSSAT 07 88 08 50 87

#### Infirmière

C. CLAUZEL-RUBELLIN.06 80 02 04 00

#### Orthophoniste

L. ORRETEGUY : 06 89 07 03 97

#### Praticienne en psychothérapie

C. DELBOS : 06 14 75 54 46

#### Sophrologue certifiée

C. LAPLACE : 06 75 39 82 16

#### Réflexologue plantaire

C. FRUCTUOSO : 06 88 59 64 65

#### Assistants maternelles

Sandra RENAULT La Borie Basse

06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

06 22 53 15 31

Brigitte TILLET

724, route de La Brande. 06 08 35 76 98

Gwendoline FAQUET

360, route de Noailles. 06 25 95 37 41

#### Assistante sociale

Valérie SEGURA : 05 19 07 83 20

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT : 05 87 43 92 90

**SAMU : 15. POMPIERS : 18**

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

#### ERDF Dépannage électricité :

0972 675 019

#### SUEZ (Gestion de l'eau)

Service clientèle : 05 67 80 67 68

Urgences techniques : 05 67 80 67 69

#### Trésorerie de Brive :

05 55 17 77 20

#### Accueil paroisse :

Saint-Martin : 09 62 24 95 50

# LE BULLETIN MUNICIPAL DE JUGEALS-NAZARETH



## Septembre 2023

### Le mot du Maire, Gérard BAGNOL



J'espère que chacun a pu profiter de cette période estivale qui s'achève. Nous voilà à la rentrée ! c'est l'occasion de revenir vers vous avec ce bulletin qui est le premier du semestre, celui de juillet-août n'ayant pas été publié.

J'en profite pour faire un retour sur le détail des investissements réalisés en 2023. Vous trouverez en images dans les pages suivantes ces principales réalisations à ce jour.

Les travaux de voirie budgétisés en 2022 ont été réalisés au 1 er semestre 2023 : la route de la Lune, la rue Jean Moulin et le passage du Kibboutz ont été traités, pour un montant de 67 246,32 € TTC aidé par la DETR ( l'état ) 22 415,44 € et du FST (Fonds de Soutien Territorial) de l'AGGLO 17 516,58 €, ainsi que par le Département 6 000 €, le reste à charge pour la commune est de 21 314,30 €.

Le parking de la salle Jean Moulin situé entre le local technique et le City-stade a été goudronné bien sûr pour améliorer le stationnement mais surtout pour canaliser les eaux pluviales qui inondaient régulièrement le local technique. Détail du financement : 11 856 € aidé par la DETR ( l'état ) 3 952 € et par le département 2 470 €, le reste à charge pour la commune est de 5 434 €.

Nous avons réalisé l'aménagement d'un espace public à la réserve foncière près du City-stade. Celui-ci comprend des tables de pique-nique, des bancs et poubelles ainsi que des jeux pour nos jeunes enfants. Détail du financement : 8 713,27 € TTC. Cet aménagement a été aidé par de la DETR ( l'état ) à hauteur 2 904,42 €, le reste à charge pour la commune est de 5 808,85 €.

Suite à des mesures de qualité de l'air et surtout des changements de normes, nous avons été contraints de réaliser des travaux de ventilation dans l'école maternelle. Ce bâtiment est pourtant le plus récent du groupe scolaire. Ayant une obligation de résultat dictée par l'ARS nous avons dû faire réaliser une étude par le cabinet DEJANTE suivie des travaux de ventilation double flux par l'entreprise LEMAIRE qui a pu intervenir entre le 1 er et le 15 Aout, seule période où le bâtiment était vide du fait de son occupation par l'ALSH de l'AGGLO. Ce programme comprend aussi le tubage de la cheminée de la chaudière de l'école. Détail du financement : étude 4 260 € TTC, ventilation double flux 31 454,26 € TTC et tubage de la cheminée qui va être réalisé très prochainement par l'entreprise Bourroutz pour 1 746,58 € TTC. Ce programme est subventionné par le FST de l'AGGLO à hauteur de 10 401,64 € puis enfin avec la prime CEE (économie énergie) 617,19 €. Le reste à charge pour la commune s'élevant à 26 442,01 €.

Du fait du report des travaux de voiries de 2022 sur 2023 pour différentes raisons, notamment la fin de l'enfouissement des réseaux route de la Lune nous avons subi une année blanche concernant la voirie. Nous devons être vigilants et d'ores et déjà nous projeter sur les futurs travaux 2024 afin que cette situation ne se renouvelle pas.

Des projets autres que la voirie sont en réflexion pour 2024, nous vous informerons dès que les décisions seront arrêtées.

Le Maire, Gérard BAGNOL

## Bonne rentrée à tous...